

Image not found or type unknown



Litige consommateur contentieux

Par **marynaa**, le **27/01/2010** à **20:44**

Bonjour, rnIl y a quelques mois j'ai acheté un fauteuil avec de coussins assortis. Lors de la livraison, j'ai constaté que le modèle des coussins n'était pas le bon. rnJ'ai alors contacté le magasin pour leur mentionner mais ils m'ont répondu qu'il en avait plus en stock mais qu'il me les fournirait au plus vite. rnLors de l'achat j'ai contracté par le biais de Sofinco un crédit total pour cet achat. rnN'ayant toujours pas reçu les nouveaux coussins j'ai pris l'initiative de stopper le prélèvement mensuel . Le solde du crédit étant de 360€. rnJ'ai donc reçu un courrier de la part de Sofinco m'indiquant que je devais régler ce solde. Je les ai alors contacté par téléphone pour leur expliquer la situation. rnEt aujourd'hui, Sofinco à déclarer mon dossier à la banque de France et je suis donc actuellement fiché au FICP. rnQuelles solutions possibles sont envisageables pour me retourner contre le magasin ? rnMerci d'avance